



*Intervention liminaire de la CGT-FSU au CHSCT Ministériel
du 18 octobre 2017*

Le grand écart entre les ambitions affichées par les ministres de la transition écologique et solidaire, des transports et de la cohésion des territoires et les moyens de leur administration s'accroît toujours plus !

Au sein de l'État, le ministère de la transition écologique et solidaire est le second contributeur à la baisse des emplois dans ses services (- 828 ETP).

Depuis 2013, nos services ont ainsi perdus 11 587 emplois !

S'agissant des opérateurs, les suppressions d'emplois portent en premier lieu sur ceux du ministère de la transition écologique et solidaire (- 496 ETP), devant tous les autres ministères. Une baisse des emplois qui se concentre sur quelques établissements particulièrement mis à contribution :

CEREMA (- 103), VNF (-98), METEO France (- 95), Agences de l'eau (-48), ONCFS (-42), IGN (-35)

Et les non-dits : ainsi, si les parcs nationaux voient leurs effectifs peu touchés (-3 ETP), il leur est demandé de contribuer à la création du parc national des forêts de Champagne et Bourgogne. Au final, l'impact ressenti est de -18 ETP !

Ce grand écart entre ambitions et moyens ne peut qu'augmenter la pression psychologique sur les agents. Il amplifie le mal-être existant dû à la perte de sens de notre travail dans un contexte de réorganisations incessantes : abandons de missions traditionnelles, nouvelles missions sans moyens, incapacité à assumer correctement des commandes incohérentes.

Ainsi, la CGT-FSU souhaite soumettre au vote l'avis suivant :

« Le CHSCT Ministériel s'oppose à toute baisse des moyens (financiers et notamment humain) de nos ministères et de leurs opérateurs et souhaite qu'une évaluation de l'impact des évolutions programmées en leur sein soit réalisée sous l'angle des conditions de travail »